

Prévention des abus sexuels : permanence téléphonique



Du 8 juillet au 25 août 2019, ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention – abus sexuels) ouvre sa permanence téléphonique d'été à disposition sept jours sur sept des organisations qui encadrent des enfants, des jeunes ainsi que des personnes en situation de handicap.

Les psychologues de l'association offrent un service de conseils gratuit lors de questionnement ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés. Ces conseils concernent principalement les équipes encadrantes face à des questionnements, des comportements sexuels inappropriés ou lorsque des jeunes se confient à propos d'abus dont ils ont été victimes.

Lorsque l'association reçoit une demande, l'objectif est de clarifier la situation. Une fois les faits établis, elle conseille l'organisation quant aux mesures à entreprendre. Marco Tuberoso, psychologue et responsable prévention, précise qu'en aucun cas l'association ne se substitue à la police ou n'agit à sa place. Les associations souhaitent souvent se rassurer quant à la marche à suivre et l'échange leur permet de ne pas se sentir seules dans une situation complexe.

La permanence téléphonique : 079/229.36.20

Du 8 juillet au 25 août 2019, de 10h à 18h

[ESPAS](#)